
Israël, la Syrie et le Liban

Joseph Maila

Au fur et à mesure que se prolonge la négociation au Proche-Orient, le processus de paix israélo-arabe apparaît différencié, évolutif, contraint de s'adapter à tous les cas de figure bilatéraux. Le cadre juridique global, mis en place par la Conférence de Madrid le 30 octobre 1991, reste un socle pour des trajectoires spécifiques. Il pose les principes du règlement politique du contentieux israélo-arabe, à savoir les résolutions 242 et 338 du Conseil de Sécurité, dont la formule dérivée: "la paix contre les territoires", dessine l'horizon de la négociation et fixe les termes de l'échange générateur de paix. Toutefois, la généralité des propositions de principe doit être modulée aux conditions réelles de la négociation, en particulier au rôle spécifique des États-Unis et à la conception israélienne de la solution du problème israélo-arabe, si l'on veut véritablement prendre la mesure des changements induits par l'ouverture des pourparlers de paix.

Le caractère international de la négociation ouverte à Madrid, le parrainage de la Conférence par la Russie et les États-Unis, le caractère thématique des commissions multilatérales mises en place associant un certain nombre de pays allant du Japon au Canada en passant par l'Europe et dont le fonctionnement était quasi concomitant à celui des négociations bilatérales ne sauraient cacher le poids des États-Unis. Maître d'oeuvre de la négociation, seule puissance véritablement victorieuse d'une guerre, celle du Golfe, qui leur avait permis d'élargir encore plus son horizon stratégique et de faire valoir leurs intérêts économiques et leur représentation de la sécurité, les États-Unis s'imposent très vite comme le véritable mentor des discussions en cours. Les États-Unis n'offraient pas seulement leur assistance et leur médiation

Été 1996

aux parties en conflit, ils étaient véritablement l'un des paramètres à introduire dans l'équation sécuritaire et de paix. L'émergence du nouvel ordre régional ne peut être évidemment pensée et effectivement envisagée en dehors de la présence massive et du rôle effectif des États-Unis. En ce sens, la représentation explicitée par Washington de son propre rôle dans le processus de paix, celui d'un "facilitateur" des négociations, ne correspond pas tout à fait à l'ordre des choses. En d'autres termes le "fair and honest broker" du discours de James Baker à Madrid pointe l'aspect seulement "technique", mais non politique, du rôle américain dans la mise en branle et le succès à terme des discussions israélo-arabes. Or, c'est en tant que puissance garante du processus, capable de lui donner toute son effectivité et de lui assurer sa continuité dans le temps. La négociation israélo-arabe, quel que soit le partenaire arabe par ailleurs, est aussi une négociation arabo-américaine. Par son biais se met en place une paix américaine qui est l'aboutissement immédiat des bouleversements mondiaux et régionaux mais qui n'est, au fond, que l'issue diplomatique d'une stratégie commencée en 1947 avec la proclamation de la doctrine Truman. Cette stratégie se prolonge aujourd'hui en une recomposition contrôlée du paysage régional dans le sens d'une hégémonie incontestée des États-Unis.

Quant à la représentation israélienne de la paix, deuxième élément de relativisation du caractère formel et général de la négociation, elle ressortit à un double objectif. D'abord, et de manière constante, elle a tenté de casser, et réussit à le faire, le front arabe de la négociation en autant d'unités discrètes de négociations. La volonté de concertation préalable et de coordination des partenaires arabes, Jordaniens, Libanais, Syriens et Palestiniens, lors du début des réunions de paix de Washington, aura tourné court. Se rejetant la faute, les délégations arabes, avaient alors entrepris de négocier pratiquement sans maintenir de contact entre elles. On sait comment, Israéliens et Palestiniens, ces derniers constitués en délégation-bis, parvinrent à un accord dont la conclusion prit de court tous les autres acteurs.

Outre ce fractionnement du front arabe de négociation, Israël est parvenu à imposer un type de paix dérogatoire aux traités classiques de paix. Nous avons appelé, ailleurs, "probatoire" ce type de paix où les obligations synallagmatiques des parties sont progressives et se réalisent au fur et à mesure que l'une des parties estime que l'autre est entraîné de remplir de manière satisfaisante ce à quoi elle s'était engagée. De fait du déséquilibre de la "Déclaration de principes", Israël est cette partie, juge de la progression de la paix sur le terrain et de la consolidation de ses acquis. Du fait du caractère incomplet de la reconnaissance politique des Palestiniens par Israël, du fait aussi que nombre d'échéances dont celles de Jérusalem et du statut définitif des Territoires sont repoussées jusqu'en 1999, Israël est en posture de "monitoring" hégémonique. Si les Palestiniens se sont longtemps positionné sur le terrain des symboles tendant à accumuler les signes extérieurs de la vocation étatique de leur Autorité (drapeau, passeport, police, ...) et de leur entité, les Israéliens se sont situés sur le terrain des échéances concrètes, des moments du processus de paix. Maîtres du calendrier, face aux maîtres palestiniens du

symbole, les Israéliens ont ainsi suspendu à plusieurs reprises le déroulement de l'accord de Washington, négocié ses termes d'application au Caire ou à Taba, bouclé des territoires au moment des attentats ou retardé les échéances électorales palestiniennes. Mettant les Palestiniens à "l'épreuve de la paix", les Israéliens n'auront permis l'avancement du processus de paix qu'en fonction de leurs intérêts sécuritaires. Récemment encore, en ne se retirant pas d'Hébron, en demandant à Yasser Arafat de juguler le danger représenté par Hamas et le Djihad islamique et en maintenant la fermeture des Territoires, Israël manifeste son étonnante conception de la malléabilité de la Déclaration de Washington.

La voie syrienne

Le détour par les prémisses opératoires des visions américaine et israélienne avant que d'aborder la perception syrienne de la paix se révèle d'autant plus intéressant que Damas a tendu précisément à s'inscrire en faux contre la voie tracée par la diplomatie de Tel Aviv. De même qu'elle a longtemps envisagé un autre rôle, plus équilibré, des États-Unis.

Au fond, quand il entame la négociation de Madrid, le président Assad sait qu'il ne peut plus s'en tenir au scénario "classique" de négociation élaboré à l'époque de la guerre froide. L'idée d'une discussion entre "Arabes" et Israéliens, convoquée sous l'égide des deux Grands dans le cadre de l'ONU et sur la base des résolutions du Conseil de sécurité, longtemps vision privilégiée, n'est plus tout à fait réalisable. En effet, l'ambition syrienne d'une négociation équilibrée et véritablement internationalisée s'est effondrée. Elle s'est évanouie quelque part entre l'échec de l'impossible parité stratégique avec Israël et la brusque mutation de l'ordre mondial. Assad ne peut bien entendu ignorer que depuis la déclaration conjointe américano-soviétique d'octobre 1977, beaucoup de choses ont changé. L'URSS, le principal allié de Damas, s'est effondré. L'Égypte a choisi de signer une paix séparée condamnée, à l'époque mais à l'époque seulement, par Damas et la guerre contre l'Irak a permis aux États-Unis de se transporter avec armes et bagages sur les rives du Golfe. Le dialogue avec les États-Unis, recherché et jamais interrompu par les Syriens, est toujours à l'ordre du jour mais aucun contrepois ne vient équilibrer les rapports avec Washington. Sur un autre plan, Damas ne peut plus continuer à caresser le rêve de conduire une délégation arabe unique sous son égide. Difficile à envisager après la guerre du Golfe où rien ne justifie plus une politique arabe de bloc, mais bien une stratégie d'individuation des partenaires. La Syrie qui a participé à la lutte contre l'Irak a pu apparaître pour beaucoup d'observateurs comme l'un des "gagnants" régionaux de l'après-guerre contre l'Irak. En se rapprochant encore plus des États-Unis et en participant à la coalition, le président Assad fait de son pays un partenaire régional de poids. Mais

Eté 1996

ce partenaire au parcours atypique se détachant de l'ancien bloc de polarisation conflictuelle au Proche-Orient et rejoignant franchement la coalition pro-américaine est un partenaire indispensable à la paix qui se prépare; mais il n'est pas un partenaire privilégié ni bien entendu exclusif. Dans le puzzle proche-oriental, il apparaît comme la pièce dont la mise en place achèvera de révéler le pictogramme dans son ensemble. Car les "gagnants" de la deuxième guerre du Golfe sont des vainqueurs relatifs. Rien donc qui ressemble à l'acquisition d'une position hégémonique; tout juste, un aménagement de ses relations qui permet à la Syrie de maintenir ses vues propres sur la paix au Proche-Orient, avec ses demandes en matière de sécurité, son intransigeantisme idéologique brandi comme une marge laissée au marchandage et son emprise sur le Liban, acquise comme le bonnys inattendu pour une adhésion au front des coalisés anti-irakiens.

La Syrie du général Hafez el-Assad, au moment où débute la négociation, n'est donc ni isolée ni tout à fait intégrée. Elle reste suspectée mais elle est tout autant désirée. C'est fort de cette position, somme toute relativement confortable, qu'Assad tentera de déterminer des objectifs qu'il défendra avec sa constance coutumière.

Pour la Syrie, la paix doit être globale. Idéalement, elle devrait se saisir de l'ensemble du contentieux israélo-arabe, lui trouver un règlement basé sur les résolutions des Nations Unies avec pour conséquence immédiate le retrait total des territoires occupés, retrait qui ouvrirait le chemin de la normalisation diplomatique et aussi, mais pas auparavant ni en parallèle, celui des négociations multilatérales sur les thèmes transversaux retenus par la conférence de Madrid. Du coup, on comprend que la diplomatie syrienne refuse de participer aux travaux des cinq commissions multilatérales. De même, on comprend que se trouve récusé le modèle de la "Déclaration de principes" israélo-palestinienne, dont le processus de préparation, secret, et le caractère, séparé, brise l'unité de la négociation et sa globalité mais encore, dont les principes par trop généraux et les échéances multiples nécessitent à chaque fois interprétations et mises au point. Pour la Syrie, ce type d'accord permet à Tel Aviv de continuer à maîtriser le processus de paix, d'en séparer principes et modalités d'application, ouvrant ainsi la voie à toutes les manœuvres dilatoires. De même, pour Damas, le traité de paix jordano-israélien du 26 octobre 1994 ne saurait être un exemple. A défaut de relever des défauts saillants dans sa rédaction, Damas relèvera contre le coup porté — un autre ! — à l'unité des rangs, le fait qu'il prévoit que la Jordanie louera certaines portions de son territoire à Israël. Il y aurait là comme un déni déguisé de souveraineté. Ainsi donc, ni paix "probatoire" à la palestinienne, ni traité de souveraineté incomplète, du moins selon Damas, à la jordanienne. La Syrie cherchera un traité de paix complet, immédiatement applicable et qui restitue dans les délais les plus brefs la terre spoliée. En réalité, le problème qui se pose pour la Syrie n'est pas tant celui de la forme des traités que celui de la complexité des objectifs qu'Assad s'est assigné dans sa confrontation avec Israël. Alors que la négociation avec les Palestiniens a pour horizon l'Etat palestinien et que la négociation avec la Jordanie, apparaît comme une normalisation des

rapports entre deux États dont l'un, la Jordanie, a renoncé à toute prétention sur la Cisjordanie, la négociation avec Assad est tout autant politique avec des objectifs territoriaux immédiats que stratégique à visée d'influence régionale à long terme.

Les objectifs de la Syrie

La négociation pour Damas a pour premier objectif la récupération du Golan. Récupération complète qui suppose le retrait total d'Israël des hauteurs conquises en 1967. Sur ce point, l'intransigeance nationaliste de la Syrie n'a jamais fléchi. Aux tentations israéliennes de faire valoir des arrangements territoriaux induisant des retraits partiels, Damas opposera le retrait de l'ensemble du Golan et le retour à la frontière bien précise du 4 juin 1967. C'est que le litige frontalier entre Israël et la Syrie reste entier. La délimitation de la frontière internationale sur le Golan établie par les mandataires britanniques et français de Palestine et de Syrie date de 1923 et a été enregistrée par la SDN en 1934. La Syrie avait tenté de la faire corriger en 1946, après le départ des troupes françaises de Syrie. L'autorité britannique en Palestine s'y était opposée. Par la suite, l'armistice de 1949 et la guerre de 1967 sont venus brouiller davantage les lignes de partage. Or de l'entente définitive sur la frontière, peut dépendre l'accès de la Syrie aux rives orientales du Jourdain et du lac de Tibériade.

Le retour du Golan à la souveraineté syrienne n'est pas seulement pour Damas une question de restauration de l'intégrité territoriale du pays, mais pour le régime ba'athiste un point d'honneur mis à la récupération d'un territoire; la propagande des Frères musulmans avait accusé le régime de l'avoir "vendu" à "l'ennemi sioniste". Curieux destin que celui du Golan occupé qui, depuis le désengagement des forces sur le Golan en 1974, a connu un calme et une stabilité remarquables par rapport aux autres frontières de la guerre israélo-arabe. Là nulle "guerre d'usure", comme dans l'Égypte de Nasser, ni de guerre comme dans le sud libanais, pas plus que d'infiltration comme par intermittence sur le front jordano-israélien. Le maintien scrupuleux du statu-quo militaire sur le Golan fut pour beaucoup dans la crédibilité diplomatique du général Assad.

C'est, du point de vue d'Israël, que la question reste une affaire sensible. Rattaché en 1981 à la souveraineté israélienne, le Golan est, avec l'annexion de Jérusalem-Est, l'un des points de consensus entre Israéliens. La modification de la vision israélienne sur le Golan a constitué l'un des tournants les plus notables de l'évolution d'Israël dans les discussions de paix. Les positions dures du gouvernement Shamir ne furent véritablement ébranlées qu'en septembre 1992, lorsque Rabin émit pour la première fois l'idée qu'Israël était prêt à "*accepter des concessions territoriales*" sur le Golan en échange "*d'une paix totale avec la Syrie*". En somme, un compromis territorial sur le Golan. En avril 1994, l'idée de

démanteler "des" colonies juives fut avancée par Itzhak Rabin, suivie en juin 1994 par la déclaration selon laquelle Israël était prêt à "*faire des concessions (territoriales) douloureuses*" en échange de la paix avec la Syrie. Un an plus tard, en avril 1995, Shimon Pérès, ministre des Affaires étrangères, annonce qu'Israël est disposé à se retirer jusqu'à la frontière internationale avec la Syrie. Depuis, les dirigeants travaillistes ont mis à l'ordre du jour de leur programme politique l'organisation d'un référendum sur la restitution du Golan à la Syrie, le démantèlement des colonies qui s'y trouvent et le départ des treize mille colons qui y résident. On le voit, l'évolution de la doctrine israélienne sur le Golan: d'une annexion "légitime", à un retrait partiel, puis à un retrait total accompagné d'un démantèlement des points de peuplement est nette et spectaculaire.

Face à cette évolution de la position israélienne sur le Golan l'évolution de la position syrienne sur la paix en contrepartie de la restitution de territoire est non moins spectaculaire. Longtemps, l'interprétation syrienne de la résolution 242 reposa sur l'idée qu'aucun engagement de paix n'est postulé en échange du retrait israélien des territoires occupés. Simplement sont prévus explicitement par la résolution la fin de l'état de guerre, la reconnaissance de la souveraineté territoriale des États de la région et leur "*droit à avoir des frontières sûres et reconnues*". C'est pour cela, que même en s'attachant à une "paix totale", le président Assad entend néanmoins subordonner sa réalisation à un retrait total préalable d'Israël. Ou du moins, un engagement israélien à se retirer de la totalité du Golan autoriserait une discussion sur les modalités concrètes de l'établissement d'une "paix totale". Le retrait vient avant la paix, la conditionnant et la préparant en quelque sorte.

Reste que même le retrait acquis sur le plan des principes, la négociation tourne autour de trois points non résolus. Le premier est celui du calendrier du retrait que les Israéliens ont étalé, au départ, sur huit ans et qu'ils ont ramené par la suite à deux ans eux-mêmes scandés par des phases diverses. Or, la Syrie voudrait voir le retrait s'effectuer le plus rapidement possible: "*un mois suffirait*", a même avancé le ministre syrien des Affaires étrangères. Le second point, celui des arrangements de sécurité butte sur un refus syrien de l'installation de postes d'alerte au sol ainsi que sur la profondeur des retraits de part et d'autre de la frontière. Le troisième porte sur la normalisation des relations entre les deux pays, l'établissement de relations diplomatiques, l'ouverture des frontières et la fin du boycott. Sur tous ces points la discussion paraît technique, même s'il semble que la Syrie soit pressée d'aboutir au retrait mais nullement à la normalisation qu'elle voudrait très progressive. A l'inverse, la position israélienne consiste à presser les Syriens à établir des relations diplomatiques dès les premiers retraits. Le modèle de référence en l'occurrence étant celui du traité israélo-égyptien de Washington (26 mars 1979) qui stipulait l'établissement de relations diplomatiques avant la restitution complète au Sinaï.

Le peu d'empressement que met Assad à parachever une paix formelle avec Israël suscite de la part des dirigeants israéliens un questionnement dubitatif sur la détermination syrienne à s'engager sur la voie de la paix.

Il est vrai que pour le président syrien, l'avènement de la paix constitue un élément crucial pour un régime qui a bâti sa légitimité sur l'opposition franche à Israël, qui abrite ce qui reste du front du refus palestinien, qui entretient une alliance avec l'Iran et qui favorise l'opposition active à Israël dans le sud-Liban. Un tournant de la négociation avec Israël entraînerait un tournant dans le style de fonctionnement du régime à Damas. Assad le sait qui a préparé son opinion publique à l'idée d'une normalisation avec Israël tout en freinant les tentatives d'accélérer le rapprochement avec Israël chez certains États arabes notamment du Golfe. Rémanence idéologique d'une époque révolue ou sige avant-coureur des réserves de demain: le concept de "*harwala*" pour désigner la "ruée" sans honte vers Israël de certains Arabes, États ou individus, est particulièrement affecté par la Syrie qui entend ainsi indiquer que rien ne devrait être acquis sans négociation et que la normalisation doit faire l'objet de la plus grande prudence. Mais la lenteur est aussi israélienne qui entendait mettre sur rail le processus palestinien-israélien et "digérer" en quelque sorte ses premières étapes avant d'aller plus loin avec la Syrie ou le Liban. Les négociations israélo-syriennes présentent un caractère saccadé et irrégulier. Elles furent stoppées net ainsi après la tuerie d'Hébron en février 1994. Elle connurent une suspension majeure après l'échec en juin 1995 des pourparlers entre responsables militaires des deux pays sur des divergences de sécurité. Reprises fin 1995, elles s'arrêtent au moment où Israël décida de faire des élections anticipées.

En réalité, ce qui marque par-dessus tout ces négociations est, la discussion parallèle ouverte entre Syriens et Américains sur des aspects annexes du conflit israélo-arabe proprement dit. Que ce soit sur son rôle dans son environnement géographique et son influence, ou sur l'aide au redéploiement libéral de son économie, que ce soit sur sa "radiation" de la liste des États apportant leur soutien au terrorisme ou sur le Liban: la Syrie négocie avec l'Amérique son statut de puissance proche-orientale. Le sommet Clinton-Assad, à Genève, en octobre 1994 est venu souligner, à l'instar des rencontres faites avec tous les présidents américains depuis Nixon, l'attachement de la Syrie à son rôle régional et le souci de voir les États-Unis lui reconnaître une influence durable au Proche-Orient. Au fond, plus que le Golan c'est la Syrie qui est le sujet des négociations en cours. Dans un environnement marqué depuis la fin de la guerre froide et la fin de la guerre du Golfe par le changement des règles d'un jeu jadis bipolaire, le président Assad tente de desserrer un étau qui entre les gendarmes turcs et israéliens, piliers de la sécurité régionale et la présence massive des États-Unis dans le Golfe rend difficile la manœuvre syrienne.

Plus que tout autre sujet, c'est toutefois le Liban qui est la préoccupation centrale de la diplomatie syrienne depuis des années, en fait, depuis 1976, date officielle de l'entrée des troupes syriennes au Liban. Depuis, la pacification du Liban conduite par Damas a été achevée après avoir connu des hauts et des bas. En 1978, les troupes syriennes furent chassées des zones chrétiennes de l'Est de Beyrouth par les Forces libanaises. En 1982, elles furent encerclées à Beyrouth par l'armée israélienne et contraintes à l'évacuation. Elles revinrent toutefois en 1987

pour mettre fin aux combats des milices musulmanes à l'Ouest. En octobre 1990, les troupes syriennes, pénétrèrent dans l'est du pays mettant fin au pouvoir du général Aoun dans les zones est. Depuis, la Syrie, maîtresse du jeu au Liban contraint son protégé libanais à l'alignement et au suivisme en matière de diplomatie de relations extérieures. Le Traité du 22 août 1991, "Traité de fraternité, de coopération et de coordination", est l'accord-cadre qui structure les relations libano-syriennes, instituant en réalité une forme souple d'union politique entre les deux pays. Plus particulièrement, c'est à partir de ce cadre que la négociation israélo-libanaise sera étroitement coordonnée avec la négociation syro-israélienne.

Le Liban dans la négociation de paix

La spécificité libanaise dans la négociation avec Israël est que contrairement aux autres États, le Liban n'est pas concerné par les résolutions 242 et 338 n'ayant pas participé à la guerre de 1967 et n'ayant pas eu de territoires occupés à la suite de cette guerre. En revanche, le Liban met en avant la résolution 425, de mars 1978, résolution prise à la suite de la première invasion du Liban-sud par l'armée israélienne. Cette résolution qui crée une force onusienne d'interposition, (FINUL), exige un retrait "sans délai" des forces israéliennes et demande à la FINUL d'aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région". Le retrait "inconditionnel" d'Israël de la zone frontalière qu'il occupe est devenu le leitmotiv de la diplomatie libanaise. Depuis l'échec du traité israélo-libanais du 17 mai 1983, depuis aussi que l'accord inter-libanais de Taëf (24 octobre 1989) en fait explicitement mention, la résolution 425 est devenue, à l'exclusion de toutes les autres résolutions votées au sujet du Liban, la résolution la plus importante. A Madrid, le Liban fit valoir qu'il entendait voir ses discussions avec Israël bâties sur cette résolution. James Baker fit droit formellement à cette demande. Toutefois, il apparut très vite que le problème résidait tout autant dans l'acceptation problématique par Israël de la 425 que dans la volonté syrienne d'arrimer fermement, l'un à l'autre, les processus syrien et libanais de négociation. La position israélienne concernant la 425 est qu'elle était depuis longtemps "dépassée". Pour Tel Aviv, il ne s'agissait plus à présent de discuter de retrait mais de paix. La résolution 425 appartiendrait à un autre âge où l'application de la résolution ne s'articulait pas encore sur un processus de paix. Aujourd'hui donc la question était devenue tout autre. Et c'est d'une paix globale, incluant une instauration de relations diplomatiques, une ouverture de frontières et une libre circulation des hommes et des biens dont parle Israël. Accessoirement, Israël qui répétait qu'il n'avait aucune revendication territoriale à faire valoir au Liban se montrait désireux de résoudre le problème des supplétifs de l'Armée du Liban Sud en proposant leur intégration dans l'armée libanaise. Le Liban, quant à lui, s'en tenait à une conception stricte de l'application de la 425. Pour

Confluences

Beyrouth, le préalable à toute négociation serait la proclamation par Israël de son intention de se retirer du territoire libanais. Immédiatement s'ouvrirait alors des discussions portant sur des "arrangements de sécurité" au sud-Liban. Une fois le retrait israélien assuré, la négociation pourrait déboucher sur la paix entre Israéliens et Libanais.

La question ainsi présentée ne se réduit pas bien entendu à une querelle technique sur les modalités du désengagement militaire et de la paix. Le malheur du Liban veut que ces problèmes soient liés à des considérations politiques plus larges. En l'occurrence, la Syrie est désireuse de conserver jusqu'au bout les atouts que peut lui procurer sa situation avantageuse au Liban. Il est évident qu'une clôture prématurée du contentieux libanais priverait Damas d'un moyen de pression important sur Israël. C'est ainsi que Damas qui a désarmé toutes les milices libanaises a laissé se déployer celle du Hezbollah dont elle facilite et favorise les actions au Sud. Quand le gouvernement libanais pressé par Washington en juin 1993 décida d'envoyer l'armée libanaise au Sud, Damas l'en empêcha de manière très ferme. Le président du Conseil libanais fut convoqué à Damas et vertement tancé.

La présence du Hezbollah chi'ite érigée en seule résistance nationale au Liban Sud où sont présentes pourtant toutes les communautés libanaises est le signe le plus tangible de l'alliance syro-iranienne. Cette alliance contractée en 1982 au moment de grande faiblesse de la Syrie a permis à Damas de se positionner sur un axe régional face à Israël et, à l'époque, face à l'Irak. Du coup, l'influence de l'Iran s'étendait au Liban et se traduisait par un fort appui au Hezbollah. La doctrine officielle de résistance dans le sud libanais légitimait cette influence et faisait de l'Iran une partie prenante de la situation créée dans cette région. La montée en force du Hezbollah qui lors des élections de 1992 gagne 11 sièges à l'Assemblée nationale sera encore plus manifeste lors des événements de juillet 1993. A l'occasion de la confrontation dans le sud libanais qui se déroule cette été là, et à la suite de l'opération israélienne "*Rendre des comptes*", un accord intervient qui associe le "parti de Dieu" aux mesures destinées à faire baisser la tension dans le sud. Incontestablement, le Hezbollah trouve ici une reconnaissance internationale de son rôle. Mais la zone de sécurité devient un abcès de fixation de la tension.

Le plus grave demeure toutefois que, sur le fond, les négociations libano-israéliennes sont interrompues. Les États-Unis sous conscients que rien ne bougera à ce niveau-là avant une percée significative des pourparlers syro-israéliens. Désormais, parlant en son nom et au nom du Liban, la Syrie joint à sa demande de retrait israélien du Golan, celle du retrait israélien du sud-Liban. Alors que le président Assad reçoit près de quinze fois Warren Christopher, ce dernier ne se rend qu'une seule fois au Liban. Le mandat politique et l'occupation militaire sont à l'évidence le lot du "partenaire" libanais de la négociation.

La récente flambée de violence au Sud remet en cause le précaire accord de l'été 1993. Toutefois, l'opération "*Raisins de la colère*" entreprise au sud-Liban par Israël n'a que très peu à voir avec "*Rendre des comptes*". Certes la finalité punitive est là, avec en plus cette fois, la

Été 1996

volonté d'amener Syriens et Libanais à réprimer le Hezbollah et à juguler son action. L'exode des populations dans un but de pression politique, la destruction d'une infrastructure à peine réhabilitée, le coup porté à l'économie de la reconstruction sont autant d'indices d'une stratégie de remodelage du processus en cours au Proche-Orient. Remodelage en faveur d'une paix plus muselée. Avec la fermeture durable des territoires palestiniens, la répression du Hamas au niveau palestinien, et la coopération militaire israélo-turque et américano-jordanienne, les contours de la solution politique deviennent plus nets. Dans ce contexte, il s'agit mais bien d'une restructuration de la région tout entière dans le sens de son adaptation aux impératifs géostratégiques israéliens et américains. La récente réunion de Sharm-el-Sheikh voyait se mettre en place une inquiétante logique sécuritaire au Proche-Orient. Ainsi après la paix d'Oslo, voici la guerre à l'islamisme discutée à Sharm-el-Sheikh. L'option du tout sécuritaire laisse peu de place à la paix quand elle n'en assassine pas l'esprit. La tentative de mettre au pas le Hezbollah s'accompagne sans nul doute aussi d'une volonté de faire comprendre à la Syrie qu'un choix urgent s'impose aujourd'hui. Pendant des années, le président Assad a essayé de jouer des contradictions et des rapports de forces existants. A présent que l'Amérique est la seule véritable puissance dans la région et que la marge de manœuvre des uns et des autres s'est rétrécie, la Syrie qui a toujours fait preuve d'un réalisme très grand, est appelée à s'aligner. Reste le Liban qui n'arrête pas de se relever de ses guerres et dont l'avenir politique continue à être perçu en termes de scène d'affrontement. Après la paix probatoire d'Oslo, voici venir la paix autoritaire de Sharm-el-Sheikh. Le Proche-Orient se fraie les voies de la paix au rythme des coups de canon.

Joseph Maila